

## **SYNDICAT NATIONAL DES ENSEIGNANTS DE MEDECINE GENERALE**

### **Le syndicat national des enseignants de médecine générale (Snemg) décide la suspension temporaire du mouvement de grève des généralistes enseignants**

Prenant en compte la nouvelle position de la conférence des doyens favorable à la mise en place immédiate de la filière universitaire de MG ambulatoire, le SNEMG, en accord avec les collèges de Nice, Paris Ile de France Ouest et Poitiers, décide la suspension temporaire du mouvement de grève des généralistes enseignants.

Afin d'éviter la reprise du mouvement au plan national, les négociations doivent impérativement s'engager sur les deux points suivants

- La revalorisation statutaire et financière des enseignants cliniciens ambulatoires (Maîtres de Stage),
- la mise en place effective de la filière universitaire de médecine générale ambulatoire,

La fixation du calendrier des négociations avec les ministères de l'éducation et de la santé permettra aux généralistes enseignants de juger de la volonté d'aboutir des différentes parties.

A Vincennes, le 28/04/2006

Pour le bureau du Snemg  
le Président Vincent RENARD

Contact Presse:	Michèle Lieurade	06 26 98 29 16
	Vincent Renard	06 25 80 33 29